

C'est quand qu'on va où ?

La Gazette du SNPES/PJJ-FSU du 93

Si je dois m'avaler tout ça Alors j'dis : « Halte à tout ! » Explique-moi, Papa, C'est quand qu'on va où ?
RENAUD.

07 juin 2010

La Direction Territoriale de la Seine St Denis et la Direction interrégionale de la PJJ, sous les ordres de l'administration centrale veut imposer leur projet à haut risques pour les jeunes et les personnels de mise en place de vigiles à l'EPE de Pantin contre l'avis de tous :

- La quasi-totalité des membres de l'équipe éducative du foyer de Pantin.
- La très grande majorité des directeurs et chefs de services de la PJJ de Seine St Denis.
- L'indignation d'une grande partie des Magistrats, du Tribunal pour enfants de Bobigny, mais aussi des autres juridictions de la région parisienne.

La direction de la PJJ sous-estime les capacités de réaction et d'indignation des professionnels de l'éducation pour défendre des valeurs éthiques et éducatives !!!

Le texte, remarquable de l'équipe éducative de l'EPE de Pantin défendant une conception de la pédagogie aux antipodes des projets "fous" de notre administration en est un exemple probant.

A LIRE ET A DIFFUSER SANS MODERATION.....

Le 27/05/2010

Monsieur le Directeur,

Par la présente, nous portons à votre connaissance, notre désaccord concernant la mise en place de l'expérimentation au sein de l'EPE de Pantin visant à intégrer des agents de sécurité.

Concernant cette décision, l'équipe se voit malmenée : si lors de la venue de Monsieur Monge, Directeur Départementale de la Seine Saint-Denis, le 23 mars dernier, il nous avait été affirmé que l'idée de la présence d'un agent de sécurité n'était qu'une proposition pour répondre à d'éventuelles violences, et que rien ne serait fait sans concertation avec l'équipe éducative.

La réalité est tout autre : le mardi 11 mai dernier, Monsieur Alfaro, Directeur de l'EPE de Pantin, nous informe que la décision est prise et qu'en septembre prochain sera mis en place cette expérimentation. Il nous informe ensuite que cette orientation se base sur le volontariat et qu'en cas de désaccord des agents, ces derniers sont invités à quitter la structure. **Comment travailler dans de telles perspectives quand le rapport de**

confiance avec notre hiérarchie est rompu et que les seules sorties proposées sont les miettes de la CAP de juin 2010 ? Il règne un sentiment de MEPRIS !

Les agents sont sidérés car depuis la constitution de la nouvelle équipe de septembre 2009, un travail de qualité est mené. En effet, un travail de fond est établi avec les jeunes, de vraies orientations leur sont proposées. On dénombre très peu de situations de violence tout en maintenant une dynamique d'un collectif de neuf à dix jeunes.

Aussi, pourquoi détruire une équipe qui fonctionne correctement ?

Mais encore, on peut questionner ce sentiment dit d'insécurité dont seule la hiérarchie parle. En effet, de quel sentiment d'insécurité s'agit il ? À qui appartient il ? Aux personnels ? Aux jeunes ? Combien de fois avons-nous du faire appel aux services de police dans l'année ?

La présence d'un agent de sécurité est, éducativement parlant, contre productive : quel sens éducatif donner quand on pense répondre à la violence par un rapport de force, une surenchère de la violence. La présence continue d'un agent de sécurité ne peut engendrer que davantage de violence.

Nous ne devons pas fonctionner de manière autarcique, et s'il y a nécessité de remettre la Loi, faire appel à la police peut également être une réponse nécessaire et adaptée. Le foyer doit travailler au plus proche de la réalité, et il ne s'agit pas dans la société et encore moins dans le domaine de l'éducation d'avoir des agents de sécurité à tout va.

De plus, la présence d'un vigile va venir justement mettre à mal la fonction contenante qu'assurent les éducateurs. Elle renvoie l'idée que les éducateurs sont incapables d'assurer leurs missions et qu'ils ont besoin d'être eux-mêmes protégés. Comment prétendre sécuriser des adolescents en difficultés si ces mêmes éducateurs doivent être protégés ?

Les jeunes et les personnels sont en sécurité quand le cadre est sûr et sécurisant. Ce qui génère la violence est justement ce sentiment d'insécurité. Or le sentiment d'insécurité n'est pas systématiquement dû à un danger extérieur mais à un manque de sécurité interne.

Un adolescent, c'est un être narcissiquement fragile. Les adolescents qui nous sont confiés de par leur parcours, le sont d'autant plus que leurs repères familiaux, environnementaux, sont eux-mêmes fragilisés et intrinsèquement insécurisants.

Ce qui apaise un adolescent, on le sait tous, c'est un cadre rassurant, c'est-à-dire un cadre qui tient et qui ne vient pas voler en éclat ou s'effondrer à la moindre attaque.

Mais encore, cette expérimentation engendre un coût exorbitant qui plonge l'équipe dans une incompréhension la plus totale.

Paradoxalement, il n'y a pas de budget pour recruter des éducateurs et/ou des intervenants supplémentaires. De plus certaines activités proposées par l'équipe éducative sont refusées pour une question justement d'ordre budgétaire.

Aussi, nous venons à travers ces différents points soulevés, confirmer la position de l'équipe qu'il n'est pas possible de mener un travail éducatif dans de telles perspectives.

L'équipe éducative de l'EPE de Pantin,

